



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 27 juin 2013

Intervention de François Arcangéli Fonds de reconstruction et de solidarité en faveur des vallées des Pyrénées suite aux inondations de juin 2013

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Plusieurs vallées pyrénéennes du Sud Comminges et des Hautes-Pyrénées ont été très lourdement touchées par ces inondations exceptionnelles. En plus des décès qu'il faut déplorer, les dégâts sont considérables.

Toutes les solidarités doivent être mises en place et naturellement le Conseil Régional doit y prendre sa part et un être moteur de la reconstruction.

Ce fonds de 5 millions d'euros que nous votons aujourd'hui doit répondre aux premières urgences, et notamment :

- Celle pour les communes de pouvoir louer ou acheter du matériel pour nettoyer et remettre en état ce qui peut l'être, et embaucher pour quelques semaines du personnel pour poursuivre le formidable travail déjà réalisé dans cet élan de solidarité qui s'est spontanément manifesté dans ces villages ;

- La Région doit aussi mettre à profit ses compétences et son expertise pour participer à un état des rivières et des berges. Car là aussi, des travaux urgents sont à réaliser pour se prémunir des futures crues ;

- Pour Saint-Béat, il faudra étudier ce qui s'est véritablement passé au niveau du barrage du Plan d'Arem, au dessus de Fos. Cette retenue, encombrée depuis longtemps par des milliers de tonnes d'ordures et de sédiments, n'a peut-être pas participé positivement dans la régulation de cette crue ;

- Enfin, la Région doit aussi être aux côtés de celles et ceux qui ont perdu leur outil de travail, les commerçants, les artisans, les prestataires touristiques, les paysans... et leur permettre au plus vite de reprendre leur activité.

Viendra ensuite le temps de l'estimation précise des dégâts, qui restent encore aujourd'hui difficiles à réaliser. Mais nous savons d'ores et déjà qu'ils ne se chiffreront pas en millions, ni même en dizaines de millions, mais à minima en centaines de millions d'euros. Là encore, la solidarité régionale devra prendre toute sa place en proposant des dispositifs financiers spécifiques.

Je suis particulièrement inquiet, Monsieur le Président, mes chers collègues, pour ces petites communes de montagne, pour mes collègues maires, pour ces élu-e-s, qui devront faire face à des dépenses colossales sur des biens souvent non assurés : les voiries, les murs de soutènement, les réseaux... Les cofinancements, même à la hauteur hypothétique de 80 % ne pourront pas suffire. Car 20 % de sommes colossales reste inaccessible à ces communes sans moyen. Nous

Enfin, je terminerai sur ce point, et j'associerai sur cette réflexion le Comité Régional du Tourisme : je pense qu'il faut engager sans attendre une communication positive pour ces territoires touristiques lourdement éprouvés. Il ne faudrait pas qu'à la catastrophe des inondations et des destructions s'ajoute la double peine des annulations de réservations et de la fuite des touristes. Pour les villages les moins touchés, pour tous ceux qui peuvent d'ores et déjà accueillir les touristes dans de bonnes conditions, il faut sans tarder faire une promotion spécifique de ces vallées pour que la saison qui arrive ne soit pas inutilement sacrifiée.

Je vous remercie.